



Évaluer pour se former

dans le dispositif régional Avenir Jeunes

Évaluer les compétences des stagiaires dans les pôles de projet professionnel



Fiches pratiques réalisées en 2011 dans le cadre d'une recherche action régionale débutée en mars 2010 «Evaluer les jeunes dans les Sas du programme Avenir Jeunes.

C'est le fruit d'un travail de co construction entre les organismes de formation du dispositif Avenir Jeunes, les missions locales et la Région Île-de-France. La recherche action a été co animée par Mariela de Ferrari, consultante didacticienne Co-Alternatives et les chargés de mission du service ingénierie de la direction de la formation professionnelle au Conseil régional d'Île-de-France.



Conseil régional d'Île-de-France

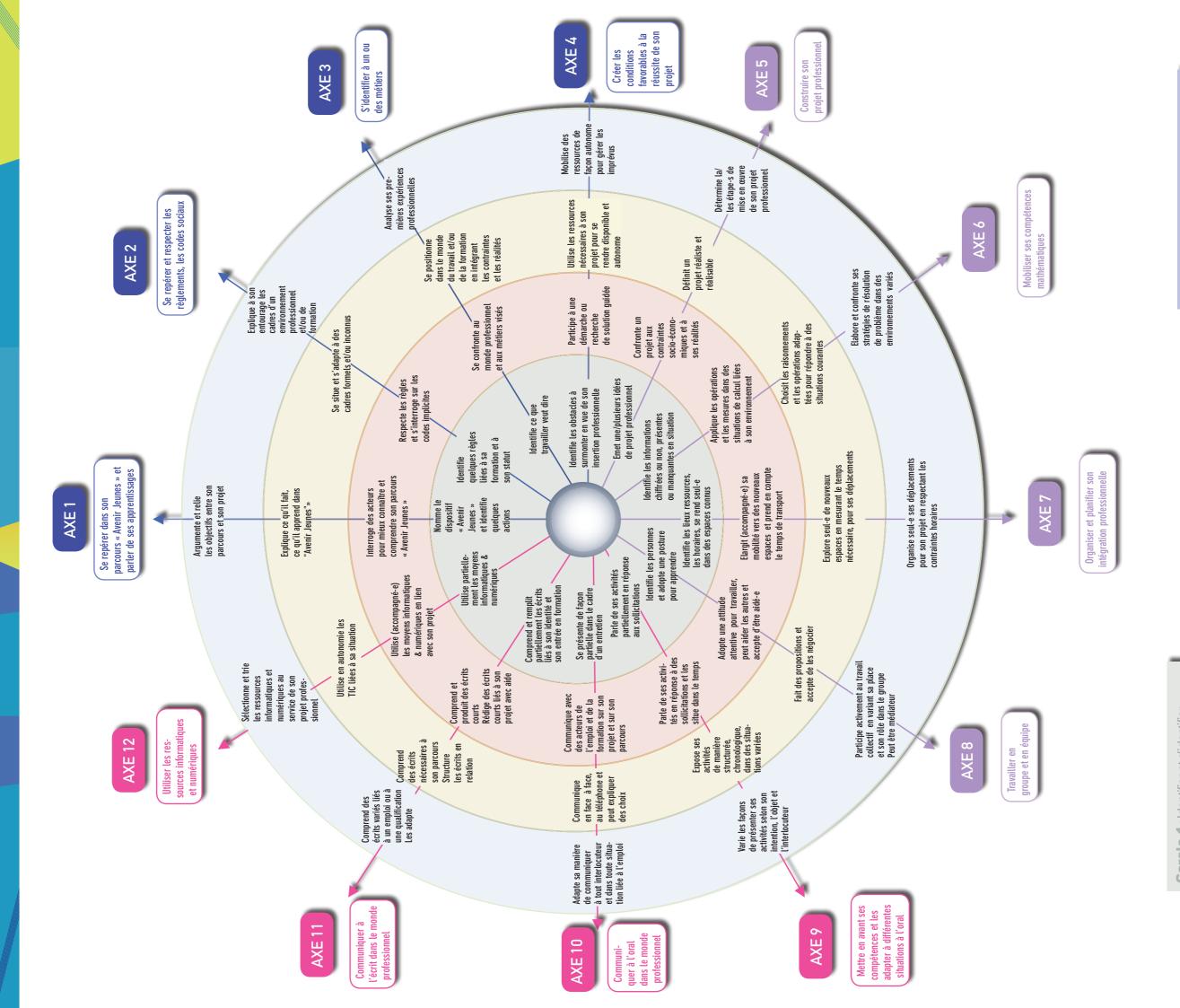
Unité Développement 35, boulevard des Invalides - 75007 Paris Tél.: 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

N° Azur 0 810 18 18 18



CARTE DE COMPÉTENCES

« Avenir Jeunes » Île-de-France



Cercle 1: Identifier et s'identifier

Cercle 2 : se confronter et s'impliquer

Cercle 3 : confirmer et expérimenter

Cercle 4 : mettre en oeuvre et gérer

Axe de 5 à 8 : Organiser
Axe de 9 à 12 : Communiquer

SOMMAIRE DES FICHES PRATIQUES

MODE D'EMPLOI

- Le pôle de projet professionnel dans Avenir Jeunes
- Comment se font les évaluations dans le sas?
- La mise en oeuvre de la formation

LA DÉMARCHE DE POSITIONNEMENT

- Fiche 1 : le SaS dans le pôle de projet professionnel
- Fiche 2 : la démarche d'évaluation-positionnement dans le Sas
- Fiche 3 : l'évaluation initiale
- Fiche 4 : l'évaluation intermédiaire
- Fiche 5 : l'évaluation finale

LES OUTILS

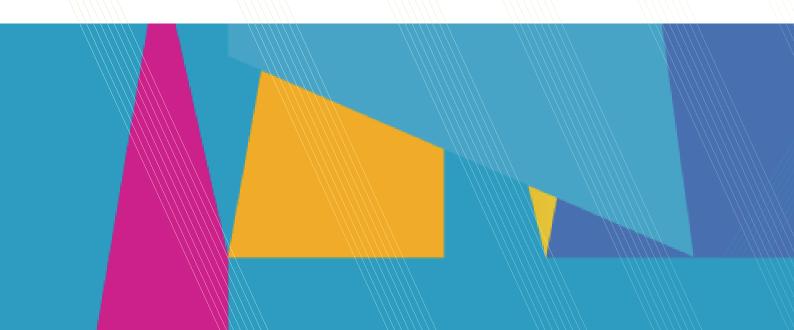
- Fiche 6 : la carte de compétences Avenir Jeunes avec les descripteurs
- Fiche 7 : la carte de compétences Avenir Jeunes sans les descripteurs
- Fiche 8 : le tableau des indicateurs de performance
- Fiche 9 : les compétences clés
- Fiche 10 : les axes de compétences de la carte et les compétences clés

L'ANALYSE DES COMPÉTENCES DE COMMUNICATION

- Fiche 11 : le rapport à la langue orale
- Fiche 12 : le rapport à la langue écrite
- Fiche 13 : l'apprentissage de la lecture-écriture, les compétences opérationnelles



- Le pôle de projet professionnel
- Comment se font les évaluations dans le sas ?
- La mise en oeuvre de la formation



LE PÔLE DE PROJET PROFESSIONNEL

Le Pôle de projet professionnel (PPP) est, avec les Espaces de Dynamique d'Insertion (EDI), une composante essentielle d'Avenir Jeunes. Son but est d'amener les jeunes à élaborer ou affiner un projet professionnel en travaillant également les compétences clés nécessaire à celui-ci.

Les jeunes concernés

Agés de 16 ans à 25 ans, pas ou peu qualifiés, les jeunes doivent construire, confirmer ou approfondir leur projet professionnel;

Ces jeunes peuvent avoir des besoins dans le domaine de la maîtrise de la langue française, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Ils doivent cependant, à l'entrée, posséder le niveau A1.1 corrélé au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Ces jeunes doivent donc avoir acquis les compétences du cercle 1 pour les axes 9, 10, 11 de la carte de compétences « Avenir Jeunes », à savoir :

Axes	Cercles	Indicateurs	
AXE 9 Mettre en avant ses compétences et les adapter à différentes situations, à l'oral	Cercle 1 Parle de ses activités partiellement en réponse aux sollicitations	 Nomme et décrit quelques activités de façon peu précise Se fait comprendre globalement sur ce qu'il/elle sait faire ou aime faire. A certains moments, est amené à répéter pour se faire comprendre. 	
AXE 10 Communiquer à l'oral dans le monde professionnel	Cercle 1 Se présente de façon partielle dans le cadre d'un entretien	- Présente quelques éléments de son identité nom, prénom, état civil, nombre d'enfants, entourage familial, lieu d'habitation	
AXE 11 Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel	Cercle 1 Comprend et remplit partiellement les écrits liés à son identité et son entrée en formation	 Comprend et produit des éléments liés à la situation d'énonciation (qui, à qui, quand, quoi). A éventuellement besoin de modèles pour produire un texte d'une quinzaine de mots. 	

■ L'orientation

Elle est effectuée par différentes structures selon le statut et les besoins du jeune. Ces structures renseignent une fiche de liaison :

- Les missions locales,
- La Mission Générale d'Insertion de l'Éducation Nationale, pour les jeunes qu'elle suit, Ces jeunes restent sous statut scolaire.
- les CAP EMPLOI, pour les jeunes 16 25 ans en situation de handicap.

Les jeunes orientés par les missions locales et les CAP emploi acquièrent le statut de stagiaire de la formation professionnelle continue et peuvent prétendre à une rémunération et à une protection sociale, financées par la Région, suivies par l'ASP. Les jeunes doivent être en mesure de suivre la formation à temps plein.

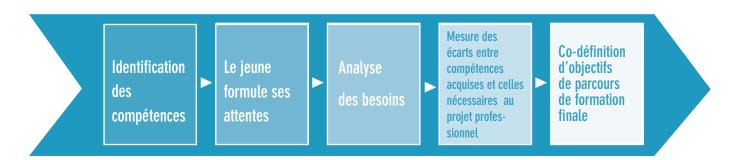
COMMENT SE FONT LES ÉVALUATIONS DANS LE Sas?

La démarche préconisée

Le jeune est au centre de l'évaluation par la mise en œuvre d'interactions variées. Il devient acteur de la construction de son parcours.

Ainsi, les acquis et les représentations de chaque jeune seront identifiés au regard de trois grands aspects :

- Le rapport à la formation en général et au dispositif Avenir Jeunes en particulier et aux conditions de réussite du parcours (investissement et disponibilité personnels, mobilité…) ;
- Le rapport au projet professionnel (secteur, métier, qualification), le degré d'expérience professionnelle et la valorisation des compétences personnelles utiles pour le projet ;
- Le degré de maîtrise des compétences communicatives en français orales et écrites (en s'aidant des tableaux du rapport à la langue orale-écrite) ;
- Le degré de maîtrise des compétences mathématiques et numériques nécessaires à l'insertion professionnelle.



Principes à prendre en compte pour réaliser les évaluations

Principe 1

L'évaluateur cherche systématiquement des éléments sus, connus pouvant être mobilisés au service des situations proposées afin de reconnaître des compétences partielles, aussi embryonnaires soient-elles.

Ce principe permet de situer des acquis pour établir des objectifs de progression par la suite et non pas de catégoriser les personnes.

Principe 2

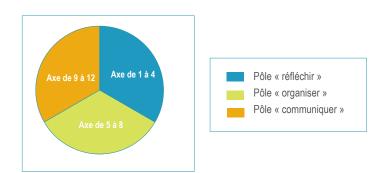
Tout jeune accédant à Avenir Jeunes découvre <u>progressivement</u> les axes de compétences travaillés dans le dispositif, dans le cadre de l'évaluation initiale. Il sera sollicité à des moments précis pour s'auto-évaluer.

Ce principe suppose d'accepter que les compréhensions puissent être partielles et « qu'on n'a pas besoin de tout comprendre pour comprendre ».

№ Principe 3

Toute évaluation est contextualisée et s'appuie <u>sur des situations d'évaluation et non sur des tests</u>. L'approche actionnelle proposée par les compétences clés et la carte de compétences Avenir Jeunes implique des mises en situation réelles ou simulées, reliées à l'action dans l'environnement socio-professionnel.

LA MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION



A l'issue du positionnement initial, un parcours individualisé est défini avec le stagiaire.

La construction de ce parcours tient compte des axes prioritaires à travailler en fonction des besoins de chaque jeune.

Chaque séance de formation propose un travail sur plusieurs axes simultanément.

Ces axes sont organisés en 3 pôles dans lesquels se distribuent les compétences clés :

Réfléchir	Organiser	Communiquer		
Axe 1	Axe 5	Axe 9		
Se repérer dans son parcours « Avenir Jeunes » et parler de ses apprentissages	Construire son projet professionnel	Mettre en avant ses compétences et les adapter à différentes situations, à l'oral		
Axe 2	Axe 6	Axe 10		
Se repérer et respecter les règlements, les codes sociaux	Mobiliser ses compétences mathématiques	Communiquer à l'oral dans le monde professionnel		
Axe 3	Axe 7	Axe 11 Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel		
S'identifier à un ou des métiers	Organiser et planifier son intégration professionnelle			
Axe 4	Axe 8	Axe 12		
Créer les conditions favorables à la réussite de son projet	Travailler en groupe et en équipe	Utiliser les ressources numériques et informatiques		

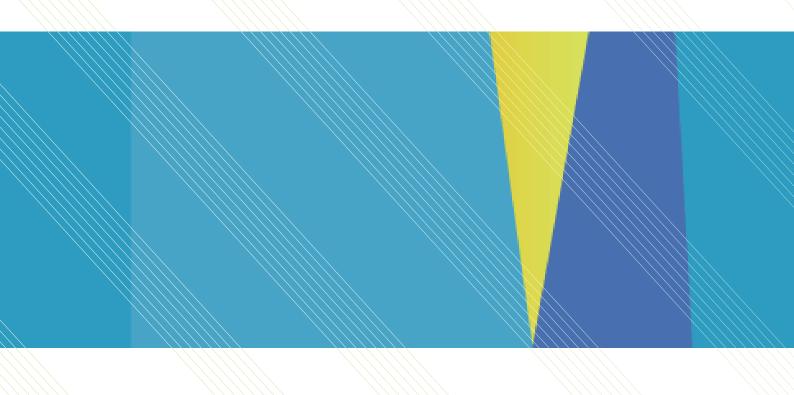
Les liens entre le parcours de la mission locale, le sas et la formation

A l'issue de chaque séquence de formation et avant le bilan intermédiaire et final dans le sas, les évaluations en formation permettent de mesurer les progrès du stagiaire sur les axes de compétences. Les séquences sont évaluées en fonction des axes, des indicateurs de la carte et sont transmises au référent sas du parcours, avant le bilan intermédiaire et avant le bilan final.

Le conseiller de mission locale est informé, tout au long du parcours, des évaluations des stagiaires. C'est avec le conseiller de mission locale que la suite de parcours est envisagée, en amont de la sortie du dispositif « Avenir Jeunes ».

Une attestation de compétences est remise en fin de formation.

LA DÉMARCHE ET LE POSITIONNEMENT



- Fiche 1 : le sas dans le pôle de projet professionnel
- Fiche 2 : la démarche d'évaluation-positionnement dans le SaS
- Fiche 3 : initiale
- Fiche 4 : l'évaluation intermédiaire
- Fiche 5 · l'évaluation finale

LE SAS DANS LE PÔLE DE PROJET PROFESSIONNEL

Le SAS est un espace d'évaluation dans lequel le référent accueille et accompagne chaque jeune tout au long de son parcours sur le pôle.

Il comporte trois moments d'évaluation : initiale, intermédiaire et finale

	Evaluations	
Initiale durée environ 12 heures	Intermédiaire durée environ 7 heures	Finale durée environ 5 heures
Finalité	Finalité	Finalité
Accéder au dispositif en ayant identifié les acquis et les priorités à travailler en formation.	Situer les nouveaux acquis et co-définir la suite du parcours en prenant appui sur l'évaluation initiale.	Evaluer les compétences acquises et consoli- der l'accès à la mise en oeuvre de la suite de parcours après Avenir Jeunes
Objectifs	Objectifs	Objectifs
Valider et enrichir les éléments transmis par la mission locale (fiche liaison, pré-positionne- ment).	Mesurer les progrès et situer les nouveaux acquis.	Evaluer les progrès par rapport aux axes travaillés.
Situer les acquis au sein de la carte de compé- tences.	Interroger l'adéquation entre la formation suivie et les objectifs définis lors du position- nement initial.	Evaluer ce qui reste à faire par rapport au projet.
Co-définir et visualiser le parcours à enclencher. Co-définir les éléments prioritaires à travailler au sein de la formation. Communiquer tous les éléments évalués à l'organisme chargé de la première partie du parcours Avenir Jeunes au jeune et au conseiller de la mission locale.	Définir de nouveaux objectifs : de nouveaux axes ou passage d'un cercle à un autre en fonction des priorités et du projet.	Anticiper et communiquer avec le conseiller de la mission locale en amont de la sortie du dispositif "Avenir Jeunes".

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE POSITIONNEMENT

Elle est impliquante et interactive. Elle sollicite les évaluateurs pour :

- Expliciter les principes, la finalité et les objectifs des évaluations avant d'enclencher les entretiens et de proposer les activités d'évaluation :
- Mener des entretiens et des interactions à visée évaluative :
- Faire émerger des compétences et attendre la mise en mots des réponses ;
- Animer des moments collectifs dans le cadre d'activités interactives ;
- Analyser des retours d'enquête ou des observations d'environnement proposés aux jeunes de façon individuelle ou en petits groupes ;
- Analyser des écrits produits dans le cadre des situations évaluatives ;
- Positionner sur les axes de la carte de compétences en tenant compte des critères d'observation et des indicateurs de performance ;
- Analyser avec les jeunes les écarts entre l'auto-évaluation et les évaluations du référent sas
- Restituer aux jeunes, aux prescripteurs et aux organismes chargés de la prise en charge des parcours, les résultats des évaluations.

Pré-positionnement et orientation	Evaluation initiale-	Formation	Evaluation	Formation	Evaluation finale
	positionnement sas	1e partie	intermédiaire sas	2e partie	sas
La mission locale transmet au sas et au jeune orienté les résultats de l'entre- tien lui permettant — a priori — d'accéder à Avenir Jeunes.	Le référent SAS évalue et positionne le jeune au regard des compétences de la carte, puis définit avec lui son parcours de formation dans Avenir Jeunes.	Le stagiaire réalise la 1ère partie de son parcours de formation dans Avenir Jeunes. Les organismes veillent à la traça- bilité et à la prise de conscience des apprentissages par les jeunes.	L'évaluation intermédiaire mesure la progression du stagiaire au regard de l'évaluation initiale. Elle permet au référent SAS avec le stagiaire, d'ajuster le parcours de formation dans Avenir Jeunes.	Le stagiaire réalise la suite de son parcours de formation dans Avenir Jeunes. La mise en perspective se fait avec l'objectif de l'accès à la qualification, à l'emploi.	L'évaluation de fin de parcours formalise les compétences acquises et conso- lide la définition de la suite du parcours d'insertion professionnelle en lien avec la mission locale.

Le parcours au sein du dispositif Avenir Jeunes est rythmé par les évaluations effectuées dans le cadre du sas.

ÉVALUATION INITIALE

SITUATIONS D'ÉVALUATION, ACTIVITÉS, MODALITÉS AXES ÉVALUÉS PHASES ET OBJECTIFS, POINTS D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE

Durée 1ère partie : 1 heure maximum Durée 2ème partie : 2 heures environ

Phase 1 : Mettre le jeune en confiance et l'évaluation en perspective pour éveiller la motivation.

Poser le cadre et les modalités de l'évaluation, présenter globalement les phases suivantes.

Mettre en place une grille de positionnement progressif des compétences.

Cette grille permet un suivi personnalisé et sera utilisée également pour tracer les évaluations intermédiaire et finale.

identifier, recueillir les éléments permettant de positionner le rapport au projet professionnel (axe 5), les éventuels obstacles personnels et analyser/évaluer la prise de conscience par le jeune (axe 4).

rapport à la langue française (maternel ou premier, second, étranger) en Débuter l'évaluation des compétences en communication et analyser le Evaluer le degré de production écrite en lien avec les cercles 1-2 et si (vérifier les compétences en cercle 1 donnant accès à Avenir Jeunes). utilisant les critères du tableau « rapport à la langue orale » (axe 10), nécessaire les cinq paliers correspondant au cheminement A1.1 – A1

Vérifier que le jeune a les compétences du cercle 1 des axes 9, 10 et 11 afin de valider son entrée sur le pôle.

Faire que le jeune commence à se projeter dans la formation.

Présenter la carte de compétences Avenir Jeunes

Explorer les compétences de communication, le rapport à ses compétences et ses centres d'intérêt

préciser les axes 5 et 9, analyser ces discours et la manière de valoriser les savoir-faire et les compétences personnelles (axes 8, 9). Analyser les liens existants —ou non — entre le projet exprimé, les expériences Noter les éléments saillants de discours et de choix formulés afin de antérieures et les connaissances sur le métier/secteur visé.

Explorer et mettre en discussion le rapport aux codes sociaux et aux règlements (axe 2)

Axe 2

Se repérer et respecter les règlements, les

Axe 4

Créer les conditions favorables à la réussite de

Construire son projet professionnel

Axe 9

Mettre en avant ses compétences et les adapter à différentes situations à l'oral

Axe 10

Communiquer à l'oral dans le monde profes-

Axe 11

Communiquer à l'écrit dans le monde profes-

Axe 12

Utiliser les ressources informatiques et numé-

Entretien individuel, semi-directif, dirigé sur soi, son parcours, ses attentes, ses projets (insister sur les centres d'intérêt).

Discussion autour de la convocation transmise au jeune par le sas

Exploration des obstacles pouvant freiner l'entrée et les évolutions dans son parcours.

Production d'écrit sur son identité.

En collectif et en sous-groupes

d'une activité ludique/interactive permettant de verbaliser ses centres d'intérêt Présentations croisées et formulation des attentes sur la formation au travers et le projet professionnel envisagé.

gressive et ludique en faisant utiliser/croiser les mots clés de la présentation de Présentation de la carte avec ou sans descripteurs, de façon interactive, prochacun. Travail d'exploration personnelle en centre ou dans l'environnement social selon son degré d'autonomie Préparation de l'interview sur un métier/secteur professionnel (co-définir le lieu et les personnes à interviewer).

Le travail exploratoire peut être mené également sur Internet.

Constituer le dossier ASP, collecter les documents nécessaires au dossier.

ÉVALUATION INITIALE (SUITE)

SITUATIONS D'ÉVALUATION, ACTIVITÉS, MODALITÉS	Durée 1ère partie : 2 heures maximum Durée 2ème partie : 2 heures environ	En binôme, puis en collectif Interactions orales, constitution d'un binôme : chacun présente le parcours et le projet de l'autre en s'appuyant sur des éléments évoqués en phase 1. Visionnage d'un film-métier (environ 10 mn). Echanges sur les impressions et les points de vue, en groupe (45 mn). En individuel Renseignement d'un questionnaire sur son projet professionnel (degrés de complexité variés permettant à tous de le remplir au moins partiellement.	En groupe et en sous-groupes Retour sur les explorations effectuées entre les 2 parties de cette phase. Analyse des modalités de recherche, d'interview, des difficultés rencontrées et des éléments de réussite. En individuel Résolution de situations de calcul liées aux trajets-déplacements effectués. Proposer l'étaboration d'une lettre de demande de stage ou de formation à un responsable d'organisme ou d'entreprise (consigne orale selon le degré de compétence écrite).	Durée : 1h30 environ	En grand groupe et en sous-groupes Faire choisir 3 axes prioritaires par le jeune. Auto-positionnement sur ces axes et sur les autres axes qui sont impactés.
AXES ÉVALUÉS	t préparer la co-définition du parcours.	Axe 5 Construire son projet professionnel Axe 10 Communiquer à l'oral dans le monde professionnel Axe 8 Travailler en groupe et en équipe Axe 11 Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel	Axe 3 S'identifier à un ou des métiers Axe 7 Organiser et planifier son intégration professionnelle Axe 6 Mobiliser ses compétences mathématiques Axe 11 Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel		Variables selon les choix
PHASES ET OBJECTIFS, POINTS D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE	Phase 2 : Poser le cadre et les modalités de fonctionnement du parcours et préparer la co-définition du parcours.	Présenter les axes évalués et positionner selon les indicateurs des axes 5, 8,10 et 11. Conseil : il est souhaitable de constituer une banque de données sur les métiers et les secteurs récurrents et de prévoir des questionnaires types. Positionner le degré de compréhension, la production écrite à partir des indicateurs de l'axe 11 et des cinq paliers menant au niveau A1 si nécessaire.	Positionner sur l'axe 3 en interrogeant les indicateurs et en établissant les liens entre les axes 5 et 3. Analyser et mettre en relation les résultats de l'évaluation avec les indicateurs des axes 6 et 7. Evaluer la production écrite (quantité et qualité d'écrit produit) en tenant compte des indicateurs spécifiques à l'axe 11 et des composantes de l'écrit (pragmatique, textuelle, phrastique, infraphrastique). Si nécessaire, positionner sur les cinq paliers menant au niveau A1.	Phase 3 : Co-définir le parcours.	Proposer une auto-évaluation et faire identifier des axes à travailler prioritairement. Observer et écrire sur la grille de suivi le degré de compréhension des axes et les axes choisis. Etablir des liens avec les propos tenus dans les phases 1 et 2 pour effectuer un positionnement critèrié sur le parcours à construire (axe 1) et les axes choisis par chaque jeune.

ÉVALUATION INITIALE (SUITE)

PHASES ET OBJECTIFS, POINTS D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE	AXES ÉVALUÉS	SITUATIONS D'ÉVALUATION, ACTIVITÉS, MODALITÉS
Phase 4 : Evaluer les compétences numériques, écrites et mathématiques	atiques en situation.	Durée : 2 heures environ
Evaluer de façon ciblée et reliée les compétences écrites, numériques et mathématiques. Proposer un scénario qui permet d'articuler l'ensemble des activités proposées autour d'une tâche à réaliser. Positionner sur les cercles correspondants en tenant compte des indicateurs respectifs.	Axe 6 Mobiliser ses compétences mathématiques Axe 11 Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel Axe 12 Utiliser les ressources informatiques et numériques	En individuel Situations d'évaluation en lien avec le contrat en alternance : - calculer le montant de la rémunération selon un nombre d'heures donné. - comparer deux bulletins de salaire d'une personne X avec le relevé d'absences et le planning hebdomadaire correspondant. Vérifiez si le montant est correct. Trois degrés de complexité seront proposés pour chaque situation. Support : « Guide du stagiaire de la formation professionnelle continue » de la Région-Ile-de France. Recherche personnalisée sur Internet en lien avec les phases 1-2-3
Phase 5 : Contractualiser le parcours.		Durée : 30 à 45 mn
Faire reformuler les attentes du stagiaire. Confronter l'auto-évaluation et l'évaluation. Confirmer l'adhésion du stagiaire au parcours dans le pôle. Co-définir les objectifs en lien avec la carte de compétences. Cosigner le contrat y compris avec le conseiller de la mission locale.	Pas d'évaluation ciblée	Entretien individuel et relecture du contrat d'objectifs Reformulation des attentes du stagiaire Positionnement à l'aide de l'outil Excel Avenir Jeunes fourni par la Région Retour sur l'évaluation des différents axes à travers les différentes situations et activités proposées Restitution de l'évaluation : retour sur l'auto-évaluation, explicitation des écarts pouvant exister avec l'évaluation. Signature du contrat.

ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

Phase 1 : Etablir des liens entre évaluation initiale, formation suivie.	Durée : maximum 3 heures
Chaque référent formation prépare avec le stagiaire tous les éléments qui tracent les apprentissages effectués (unités obligatoires, projet collectif, remise à niveau). Analyser à partir d'un même outil d'observations critèriées les progrès effectués par le stagiaire: (échange des grilles de traçabilité) et les points ayant posé problème Expliquer les écarts par rapport à ce qui était prévu dans le contrat de formation.	Les modalités sont plurielles. Le référent sas peut se déplacer sur le centre de formation, et rencontrer les stagiaires en groupe puis en individuel. Voici quelques questions de cadrage facilitant le recensement des éléments clés : La formation a-t-elle permis de travailler les prérequis ? Lesquels ? Un carnet de bord a-t-il été réalisé ? Existe-t-il un planning de formation ? (le référent sas peut s'y référer) Qu'est- ce que la formation a permis d'approfondir ou de révéler ? Comment ? Pourquoi ?
Proposer au stagiaire de s'auto-évaluer sur les axes retenus lors du positionnement initial. L'auto-évaluation sera étayée par des éléments factuels tracés lors des retours de plateaux techniques et du stage en entreprise. Reprendre la grille de suivi personnalisée remplie lors du positionnement initial et vérifier les indicateurs de performance ayant été atteints.	Dans quel secteur d'activité avez-vous fait votre stage ? Quel est votre projet professionnel ? Donner deux arguments qui expliquent votre choix. Avez-vous fait votre stage dans le secteur choisi ? Si non pourquoi ? Validez-vous votre projet professionnel ? Souhaitez-vous découvrir un autre métier ? Lequel ?
Prévoir un jeu de rôles en situation qui permettra au référent sas d'évaluer les différents axes. Utiliser le livret d'apprentissage ou carnet de bord en appui des interactions.	En collectif, deux consignes, à tour de rôle le stagiaire raconte son expérience en formation ou en stage en entreprise et il écoute/interroge les autres. Chaque jeune présente les points sur lesquels il a avancé. Cet échange permet d'évaluer les compétences de reformulation et d'explicitation orale, les compétences relationnelles et le travail en groupe. Canevas possible pour l'entretien individuel: Quels sont les moments où vous vous êtes senti à l'aise pendant la formation, y compris durant le stage en entreprise? Explicitez les situations et les moments professionnels correspondants. Qu'avez-vous appris durant la formation ou le stage? Précisez les liens avec les axes de compétences prévus pour votre parcours. Comment avez-vous résolu les obstacles rencontrés et exécuté les tâches demandées?

ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE (SUITE)

Phase 2 : Préparer la suite du parcours, s'assurer de la pertinence du	du projet.	Durée environ : environ 2 heures
Positionner de façon fine en mesurant les écarts qualitatifs avec les indicateurs des compétences à atteindre en cercle 3 et/ou 4.		En individuel, scénario conçu à partir des situations professionnelles rencontrées dans le secteur professionnel visé et pour le métier souhaité. Des moments de réflexivité sur le projet et le degré d'identification personnelle aux réalités du métier et de l'emploi visés peuvent être proposés collectivement.
Mesurer les compétences écrites nécessaires à la réalisation du projet visé. Evaluer le rapport à l'erreur et le degré d'autonomie à l'écrit. Vérifier la cohérence entre les arguments utilisés et la réalisation du projet. Identifier les indicateurs de performance à travailler au regard des compétences ciblées pour la suite du parcours.		Se préparer à trouver un deuxième stage. Rédiger une lettre de demande de stage en entreprise. Auto-évaluer son écrit par rapport à des critères de cohérence (sens-formes) explicités par l'évaluateur. Le stagiaire devra mettre en lien les activités réalisées en formation, les compétences développées et les compétences requises pour son projet.
Phase 3 : Evaluer les besoins en communication, en remise à niveau.	-:	Durée : maximum 2 heures
Utiliser tous les éléments produits par chaque stagiaire durant les phases 1 et 2 sur le choix de projet professionnel. Mesurer les écarts entre les compétences requises pour le projet souhaité et les compétences évaluées notamment lorsque le projet vise une qualification ou un concours. Définir les axes prioritaires à travailler lors de la dernière partie du parcours Avenir Jeunes.		Les modalités se déclinent en fonction du projet professionnel et de la voie pour y accéder (formation, contrat en alternance ou emploi). Des simulations, proposant des interactions avec des employeurs potentiels, des responsables de centres de formation, selon les secteurs professionnels représentés, pourront s'effectuer en petits groupes créés en fonction de la proximité des projets personnels Cette phase est structurée en : préparation des simulations, mise en jeu, débriefing.
Phase 4 : Contractualiser de façon concertée les objectifs de suite de	le parcours.	Durée : environ 30 minutes
Revenir en entretien individuel sur les résultats des évaluations réalisées lors des trois phases. Confronter les évaluations (formateur référent + référent sas) et les auto-évaluations pour bien préciser les objectifs à poursuivre.	Pas d'évaluation Identification des axes prioritaires à travailler	Entretien individuel Positionnement à l'aide de l'outil Excel Avenir Jeunes proposé par la Région. Identification visuelle des progrès accomplis par le stagiaire.

ÉVALUATION FINALE

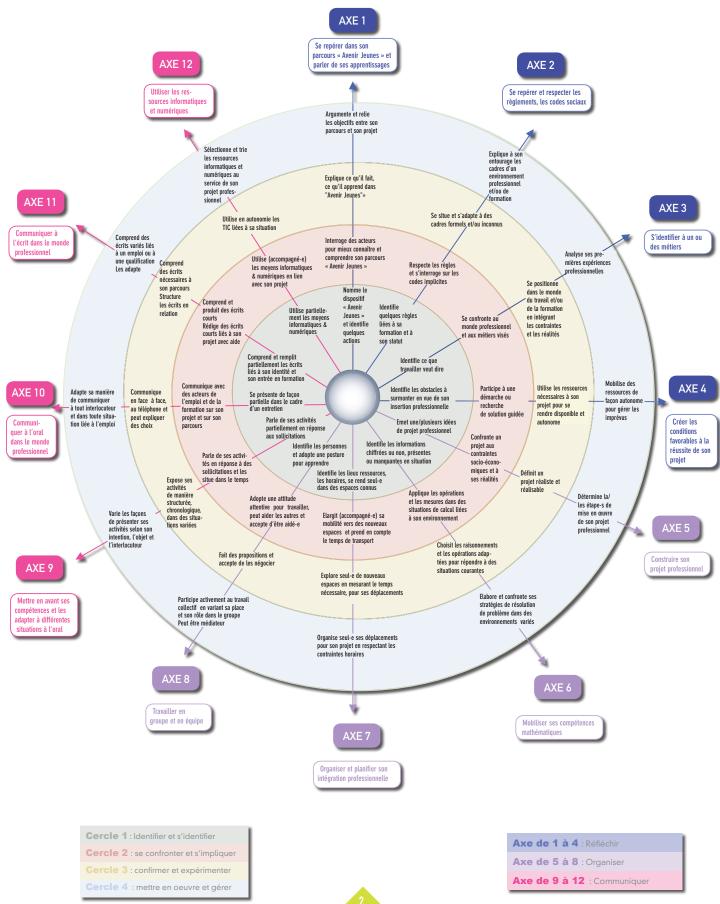
PHASES ET OBJECTIFS, POINTS D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE	AXES ÉVALUÉS	SITUATIONS D'ÉVALUATION, ACTIVITÉS, MODALITÉS
Phase 1 : Faire un point avec le référent formation et le jeune par rapport diaire. Préparer les outils et les éléments à fournir pour la phase 2.	apport aux objectifs de l'évaluation intermé-	Durée : 1 heure
Chaque référent formation prépare avec le stagiaire tous les éléments qui tracent les apprentissages effectués (unités obligatoires, projet collectif, remise à niveau). Animer un entretien tripartite. Il est proposé quinze jours avant la phase 2, il permet au stagiaire d'exprimer son degré d'autonomie. Le référent sas évalue les axes 9, 10. mais également les axes 2-7-8.	Axes 9, 10 2, 7, 8	Entretien, analyse et mis en discussion des traces du parcours entre le stagiaire, le référent formation et le référent sas.
Phase 2 : Evaluer les compétences et formaliser les acquis en lien avec la carte Avenir Jeunes.	avec la carte Avenir Jeunes.	Durée : maximum 3 heures
Faire des liens entre les évaluations initiale et intermédiaire pour faciliter l'évaluation de l'axe 1 en relation avec les axes 3 et 5. Préparer le stagiaire à expliquer à son conseiller de la mission locale et aux professionnels de l'emploi et/ou de la formation qualifiante, son parcours et le projet visé.	Axes 1, 3, 5 8, 9	Les activités proposées visent la verbalisation des compétences et la mise en cohérence de tous les éléments composant le parcours effectué dans le pôle. Exemple d'activité : - Revoir le déroulé de son parcours, avec comme consigne : « Vous allez classer et organiser l'ensemble des éléments de votre parcours en lien avec votre projet (axes 5 et 3) ». - Présenter votre parcours en expliquant tout ce que vous avez fait/appris. - Expliquer la suite de votre parcours et les démarches à mettre en place pour la réaliser (quand, auprès de qui, comment) ?
Phase 3 : Etablir une attestation de compétences, formaliser les modalités de suite de parcours, en particulier avec le conseiller de la mission locale	odalités de suite de parcours, en particulier	Durée : maximum 1 heure
Le référent sas aura analysé les productions du stagiaire (phases 1 et 2) afin de lui restituer son positionnement final et lui remettre son attestation de compétences. Etablir les modalités de communication avec le conseiller de la mission locale destinataire de l'évaluation finale		Entretien personnalisé Positionnement à l'aide de l'outil Exel Avenir Jeunes. Edition d'une attestation de compétences.





CARTE DE COMPÉTENCES

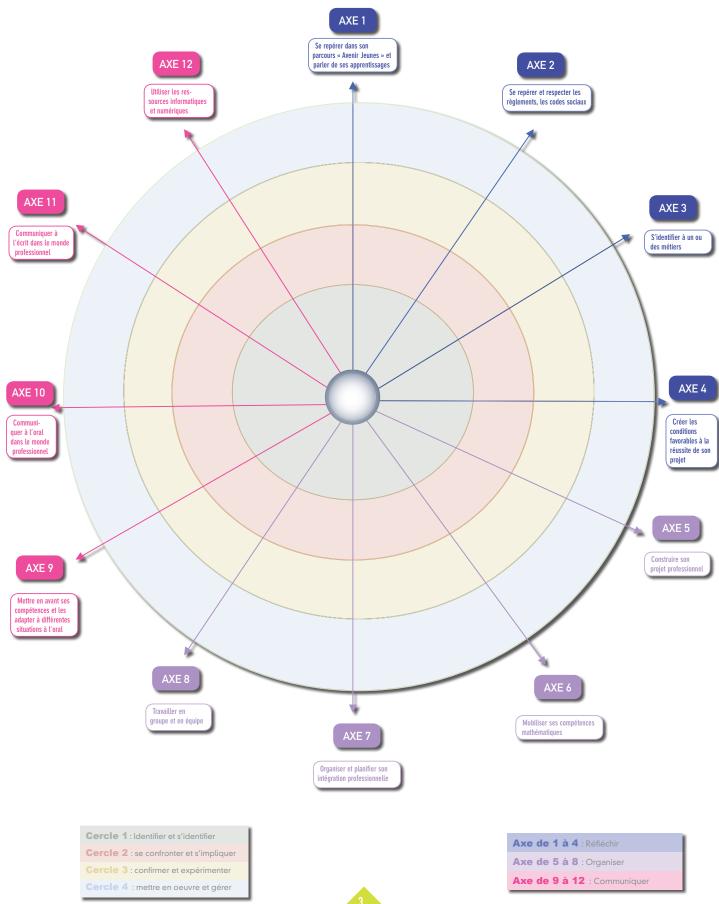
« Avenir Jeunes » Île-de-France





CARTE DE COMPÉTENCES

« Avenir Jeunes » Île-de-France



	le début nître les ' Jeunes ».	ır ce qu'il/ et le met	: dispositif ien avec	son par- et la suite son projet néces-	ion. statut. giaire de la on ne fait	n et à son implicites, ı vie de	donné et les	à des nnelle
Indicateurs	 Nomme le dispositif, quelques acteurs et lieux avant le début de son parcours : deux-trois éléments, sans en connaître les caractéristiques. Identifie quelques actions de formation dans « Avenir Jeunes ». 	 Formule des questions pour obtenir des précisions sur ce qu'il/ elle peut faire pendant ou après « Avenir Jeunes ». Décrit son activité dans « Avenir Jeunes ». S'exprime sur ce qu'il/elle va apprendre ou a appris et le met en lien avec son projet. 	 Etablit des liens précis entre ses apprentissages et le dispositif en retraçant une chronologie de ses apprentissages. Explique les objectifs de certains apprentissages en lien avec l'évaluation initiale et son contrat de formation. 	 Utilise des éléments d'argumentation pour analyser son parcours et les met en lien avec le contrat de formation et la suite de son parcours. Etablit des liens entre ses acquis et les exigences de son projet professionnel. Explique ce qu'il lui reste à apprendre et les étapes nécessaires. 	 Identifie quelques règles liées au travail et la formation. Identifie quelques règles liées à sa formation et son statut. Liste et explique les attendus liés à son statut de stagiaire de la formation professionnelle- ce que l'on fait, ce que l'on ne fait pas. 	 Comprend et applique les attendus liés à la formation et à son statut. Explique, est ouvert aux fonctionnements relationnels implicites, aux codes vestimentaires, en particulier au sein de la vie de groupe, en formation et/ou en stage. 	 Observe les modes de fonctionnement dans un cadre donné avant d'agir et les explicite. Adapte ses façons d'intervenir selon les règlements et les codes de la situation socioprofessionnelle rencontrée. 	 Explique les règles et les codes d'un contexte donné à des personnes qui ne le connaissent pas. Parle des codes sans faire appel à sa situation personnelle (Capacité à se décentrer).
	fie quelques mieux connaître rs « Avenir et apprend dans ectifs entre son				es à sa forma-	erroge sur les	adres formels	s cadres d'un I / ou de
Cercles	Cercle 1 Nomme le dispositif « Avenir Jeunes » et identifie quelques actions	Cercle 2 Interroge des acteurs pour mieux connaître et comprendre son parcours « Avenir Jeunes ».	Cercle 3 Explique ce qu'il -elle fait, et apprend dans « Avenir Jeunes ».	Cercle 4 Argumente et relie les objectifs entre son parcours et son projet.	Cercle 1 Identifie quelques règles liées à sa forma- tion et à son statut.	Cercle 2 Respecte les règles et s'interroge sur les codes implicites.	Cercle 3 Se situe et s'adapte à des cadres formels et/ou inconnus.	Cercle 4 Explique à son entourage les cadres d'un environnement professionnel / ou de formation.
Critères	₩ × ×		propositions « Avenir Jennes » Formulation des apprentissages effectués et à Effectuer.	O A	Q 22 15	 Degré de connaissance des règlements et des codes explicites et implicites à respecter. Degré d'observation pour découvrir ces codes. Possibilité d'expliquer à d'autres un fonctionne- 		
Axes		AXE 1	Se repérer dans son parcours "Avenir Jeunes" et parler de ses apprentissages			AXE 2 Se repérer et respecter les règlements, les codes	sociaux	

Axes	Critères	Cercles	Indicateurs
	 Possibilité d'énumérer et analyser les exigences 	Cercle 1 Identifie ce que travailler veut dire.	 Nomme quelques exigences liées au monde du travail par rapport à un secteur d'activité. Possède des représentations du travail non étayées par l'expérience. Se montre prêt à découvrir les exigences liées au monde du travail sans en avoir fait l'expérience.
AXE 3 S'identifier à un ou des	de la vie professionnelle. • Possibilité de faire évoluer ses habitudes personnelles pour s'adapter aux contraintes d'un secteur, d'un métier, d'un poste.	Cercle 2 Se confronte au monde professionnel et aux métiers visés.	 Liste et précise différents types d'exigences liés à un ou des métiers (tâches, environnement, codes). Compare des éléments constatés du monde professionnel et/ ou du métier visé à ses représentations.
métiers	fosmre permettant de se presenter en tant que futur-e professionnel-le dans une situation de travail réel.	Cercle 3 Se positionne dans le monde du travail et/ou de la formation en intégrant les contraintes et les réalités.	 Adopte une posture d'apprentissage. Respecte les attendus du poste pour un métier visé. Formule les spécificités et les exigences du poste pour un métier visé.
		Cercle 4 Analyse ses premières expériences profes- sionnelles.	 Valorise et optimise une expérience professionnelle dans le cadre de stages ou de situations d'entraînement. Adopte une posture de futur-e professionnel-le face à des représentants de l'entreprise ou de la formation qualifiante.
		Cercle 1 Identifie les obstacles à surmonter en vue de son insertion professionnelle.	 Reconnaît et nomme les problématiques à résoudre [de santé, de logement, économique ou d'ordre familial] pour favoriser la réalisation de son projet professionnel.
AXE 4 Créer les conditions favo-	 Capacité à identifier et accepter des obstacles personnels. Souhait de trouver des solutions et s'ouvrir à des propositions d'accompagnement et/ou des 	Cercle 2 Participe à une démarche ou recherche de solution guidée.	 Accepte une démarche de recherche de solutions. Se renseigne sur des personnes ressources et accepte de les rencontrer afin de lever les freins à son insertion professionnelle. Accepte toute forme d'accompagnement utile à sa démarche.
rables à la réussite de son projet	aides. • Cheminement vers l'autonomie dans la solution aux aléas.	Cercle 3 Utilise les ressources nécessaires à son projet pour se rendre disponible et autonome.	 Trouve des solutions à ses problématiques et les explicite. Evoque les ajustements nécessaires à son parcours pour la résolution des problèmes. Utilise les ressources connues.
		Cercle 4 Mobilise des ressources de façon auto- nome pour gérer les imprévus.	 Mobilise tous les types de ressources disponibles. Fait face aux aléas de façon adaptée tout en gérant le suivi de son parcours.

Indicateurs	 Enonce une ou plusieurs idées de projet professionnel. 	 Identifie les exigences et les réalités du secteur visé, Analyse la pertinence de son souhait au regard des réalités constatées 	 Compare ses représentations aux réalités du secteur visé. Présente de façon claire et argumentée son projet auprès de représentants d'organismes de formation et de l'entreprise. 	 Choisit en justifiant sa voie d'accès à l'emploi (directe ou via une formation). Rend compte oralement d'un engagement précis pour son projet (accès à un emploi, à une formation d'accès à la qualification ou qualifiante). 	 Cherche et identifie les données nécessaires à la résolution d'un calcul et/ou d'une situation de logique. Réalise les opérations nécessaires de façon partielle, avec une aide. Raisonne et/ou exécute avec un accompagnement. 	 Choisit le bon opérateur en fonction de la situation. Estime un ordre de grandeur. Vérifie les résultats en tenant compte des éléments de la situation de calcul liée à son environnement. 	 Utilise un raisonnement adapté et efficace pour résoudre des questions mathématiques dans des situations courantes. Organise les étapes de la réalisation de son raisonnement en tenant compte de toutes les données. Effectue les opérations nécessaires pour résoudre des situations de calcul professionnelles 	 Identifie ses façons de planifier et de trouver des résultats ou des solutions à un problème donné. Interroge ses manières d'organiser les données et de les mettre en lien avec le problème à résoudre. Explique à quelqu'un les stratégies utilisées pour trouver la ou les solutions possibles 	
Cercles	Cercle 1 Emet une/plusieurs idées de projet professionnel Cercle 2 Confronte un projet aux contraintes socioéconomiques et à ses réalités. Cercle 3 Définit un projet réaliste et réalisable. Cercle 4 Détermine la/les étape-s de mise en œuvre de son projet professionnel.				Cercle 1 Identifie les informations chiffrées ou non, présentes ou manquantes, en situation.	Cercle 2 Applique les opérations et les mesures dans des situations de calcul liées à son environnement.	Cercle 3 Choisit les raisonnements et les opérations adaptés pour répondre à des situations courantes.	Cercle 4 Elabore et confronte ses stratégies de résolution de problème dans des environ- nements variés.	
Critères	rations, ses sc les réalités de nn. rielles pour faire onstruire son projet				 Connaissance des techniques opératoires permettant de résoudre des situations de calcul. Utilisation de stratégies pour gérer des informations liées aux grandeurs, aux volumes, aux données chiffrées, aux calculs de durées. Rapport aux situations nécessitant la mobilisation de compétences mathématiques. 				
Axes		AXE 5	Construire son projet profes- sionnel				AXE 6 Mobiliser ses compétences mathématiques		

Indicateurs	 Sélectionne le lieu ressource adapté à une situation donnée Respecte les horaires des espaces proposés par les organismes de formation. Se rend seul-e dans les espaces connus proposés par le formateur. 	 Accepte de se rendre dans des espaces inconnus dans le cadre de la formation. Estime (par ordre de grandeur, par calcul), le temps et le coût de ses déplacements. Se déplace accompagné-e- dans des espaces inconnus. 	 Prend l'initiative de découvrir seul-e- des espaces inconnus sans faire appel à des tiers. Prend l'initiative de mesurer le temps et les coûts liés à ses déplacements. Prépare, accompagné-e-, les éléments lui permettant d'honorer des rendez-vous en lien avec sa formation. 	 Organise, en autonomie, les éléments lui permettant d'honorer des rendez-vous en lien avec sa formation. Communique de façon anticipée aux responsables de formation ses rendez-vous. Découvre seul-e- et à son initiative des espaces inconnus. 	 S'intéresse à l'ensemble des participants. Identifie les règles de vie de groupe. Adopte une attitude responsable dans l'espace de formation. Mémorise les prénoms des participants. 	 Adhère aux travaux de groupe proposés par les formateurs. Développe une attitude bienveillante à l'égard des autres membres. Accepte l'aide des autres participants. 	 Fait des propositions au groupe Ajuste ses actions en tenant compte d'autres propositions. Varie son rôle au sein d'un groupe selon les tâches et les interactions. 	 Propose des solutions à des problèmes suscités par le travail du groupe ou de l'équipe. Argumente ses propositions. Etablit une médiation face à une situation conflictuelle au sein du groupe.
Cercles	Cercle 1 Identifie les lieux ressources, les horaires, se rend seul-e dans des espaces connus.	Cercle 2 Elargit (accompagné-e) sa mobilité vers des nouveaux espaces et prend en compte le temps de transport.	Cercle 3 Explore seul-e de nouveaux espaces en mesurant le temps nécessaire pour ses déplacements.	Cercle 4 Organise seul-e ses déplacements pour son projet en respectant les contraintes horaires.	Cercle 1 Identifie les personnes et adopte une posture pour apprendre.	Cercle 2 Adopte une attitude attentive pour travail- ler, peut aider les autres et accepte d'être aidé-e.	Cercle 3 Fait des propositions et accepte de les négocier.	Cercle 4 Participe activement au travail collectif en variant sa place et son rôle dans le groupe Peut être médiateur.
Critères		 Organisation et gestion des déplacements en tenant compte des variables temporelles, 	spatiales et personnelles. Ouverture à la découverte d'espaces inconnus.			 Attitude avec les autres en vue de travailler ensemble. Possibilité de remettre en question ses points de vue et de les élargir à travers l'apport des 	pairs. • Compréhension de l'intérêt du travail collectif - pour soi, pour son projet, pour le travail du groupe.	
Axes		AXE 7	Organiser et planifier son intégration professionnelle			AXE 8	Travailler en groupe et en équipe	

Indicateurs	 Nomme et décrit quelques activités de façon peu précise, Se fait comprendre globalement sur ce qu'il/elle sait faire ou aime faire. A certains moments, est amené à répéter pour se faire comprendre. 	 Présente une série d'activités réalisées à des moments différents. Rattache ses activités à des situations vécues. Utilise des marqueurs temporels pour pallier la maîtrise partielle de l'expression précise du passé, de l'avenir. 	 Décrit et situe des activités en utilisant un discours avec des mots et expressions adaptés et précis. Peut varier ses façons de parter de ses activités, sans se répéter et en faisant des liens avec des situations précises. Valorise ses compétences en donnant des exemples pertinents. 	 Choisit ce qu'il/elle doit dire en fonction de l'objectif, en faisant la part des aspects personnels. Présente les éléments pertinents de ses activités. 	 Présente quelques éléments de son identité — nom, prénom, état civil, nombre d'enfants, entourage familial, lieu d'habi- tation. 	 Présente son parcours et parle de son projet aux acteurs de la formation et de l'emploi. Utilise les codes sociaux correspondant aux situations de communication formelles de l'insertion. 	 Communique, en face à face, de façon fluide et interagit en prenant de la distance par rapport à sa vie personnelle. Décrit ou raconte, en face à face, un événement pour justifier un choix dans le cadre de son parcours Avenir Jeunes. 	 Choisit les contenus de sa communication selon l'interlocuteur. Connaît et respecte les codes sociaux de la communication verbale et non verbale. Prend l'initiative de la parole à bon escient
Cercles	Cercle 1 Parle de ses activités partiellement en réponse aux sollicitations.	Cercle 2 Parle de ses activités en réponse à des sollicitations et les situe dans le temps.	Cercle 3 Expose ses activités de manière structurée, chronologique, dans des situations variées.	Cercle 4 Varie les façons de présenter ses activités selon son intention, l'objet et l'interlocuteur.	Cercle 1 Se présente de façon partielle dans le cadre d'un entretien.	Cercle 2 Communique avec des acteurs de l'emploi et de la formation sur son projet et son parcours.	Cercle 3 Communique en face à face, au téléphone et peut expliquer des choix.	Cercle 4 Adapte sa manière de communiquer à tout interlocuteur et dans toute situation liée à l'emploi.
Critères		 Modalités de verbalisation, clarté de l'expression, fluidité, débit, prononciation. Identification et formulation de ses compé- 	 tences Valorisation de ses compétences. Adaptation de sa présentation en fonction des situations de communication. 			 Possibilité d'interagir avec des interlocuteurs très variés et de s'y adapter Formes sonores (intonation, rythme, prononcia- 	 tion, débit, fluidité) Choix des contenus dont on parle — ou pas — selon les codes de la communication sociale formelle en France 	
Axes		AXE 9	Mettre en avant ses com- pétences et les adapter à différentes situations, à l'oral			AXE 10	Communiquer à l'oral dans le monde professionnel	

	cia- ien- ır)	rojet rriés.	articu- cture.	ma- ses nnels.	u. S-	selon	uo	et de
Indicateurs	Comprend et produit des éléments liés à la situation d'énoncia- tion (qui, à qui, quand, quoi). Peut avoir besoin de modèles pour produire un texte d'une quinzaine de mots. Produit des formes recevables dans le cadre d'interactions bien- veillantes et récurrentes (conseiller mission locale, formateur)	Comprend des textes informatifs sur des sujets liés à son projet et son parcours Produit des listes, des demandes d'information, des mots d'excuse. Mobilise l'inférence pour trouver du sens dans des textes variés.	Commence à maîtriser de nouveaux genres discursifs, en particu- lier ceux nécessaires à son projet. Relit et révise ses productions pour les améliorer. Reformule et synthétise des éléments compris après une lecture.	Trouve des sens variés en cherchant si nécessaire des informations complémentaires pour expliciter des données. Analyse ses productions et demande de relire pour vérifier ses écrits avant de les transmettre à des destinataires institutionnels.	Explore l'outil informatique. Découvre et s'approprie le fonctionnement d'un logiciel, d'un site, d'un outil et l'utilise en faisant appel à un tiers si néces- saire.	Cherche à utiliser des fonctionnalités différentes des outils selon les besoins de son projet. Peut s'adapter à de nouvelles navigations si nécessaire Retrouve un logiciel ou un document dans une arborescence Crée, nomme, supprime, déplace des dossiers et des fichiers accompagné d'un tiers si nécessaire.	Choisit les modalités les plus efficaces pour faire avancer son projet en utilisant les TIC	Elargit la palette des ressources par son degré d'autonomie et de recherche personnelle afin de faire avancer son proiet.
	• • •	• • •	• • •	• •	• •	• • • •	•	•
Cercles	Cercle 1 Comprend et remplit partiellement les écrits liés à son identité et son entrée en formation.	Cercle 2 Comprend et produit des écrits courts Rédige des écrits courts liés à son projet avec aide	Cercle 3 Comprend des écrits nécessaires à son parcours. Structure les écrits en relation.	Cercle 4 Comprend des écrits variés liés à un emploi ou à une qualification Les adapte.	Cercle 1 Utilise partiellement les moyens informa- tiques et numériques.	Cercle 2 Utilise accompagné-e les moyens infor- matiques et numériques en lien avec son projet.	Cercle 3 Utilise en autonomie les TIC liées à sa situation.	Cercle 4 Sélectionne et trie les ressources informatiques et numériques au service de son
Critères	 Degré d'apprentissage de la lecture-écriture. Modalités d'accès au sens en réception (ascen- 	dant-mot à mot, besoin de tout comprendre; tolérance à l'ambiguïté, inférence). Modalités de production (planifiée, linéaire, cohérence sens-formes). Degré de recevabilité de la production écrite	seton tes destinataires. • Quantité lue/produite. • Variété de textes et de genres discursifs maîtrisés.			 Degré de maîtrise en autonomie des outils Capacité à chercher de l'information et à la trier en fonction d'un objectif donné Possibilité de s'adapter à de nouveaux environ- 	nements	
Axes		AXE 11 Communique à l'écrit dans le	monde professionnel			AXE 12 Utiliser les ressources	Informatiques et numeriques	

LES "COMPÉTENCES CLÉS"

La Région Île-de-France a choisi d'inscrire le dispositif Avenir Jeunes dans la logique « compétences clés ¹» recommandée par l'Europe et validée par la France dans le cadre des dispositifs portés par l'Etat pour l'insertion professionnelle. Trois compétences clés sont identifiées en tant qu'axe sur la carte « Avenir Jeunes » au service du projet professionnel et de l'identification à des secteurs et des métiers visés, quatre autres sont distribuées sur l'ensemble des apprentissages dans les formations, sur les douze axes de la carte de compétences.



La communication en langue française



La compétence mathématique



La compétence numérique



L'apprendre à apprendre



Les compétences sociales et civiques

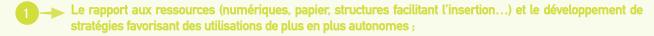


L'esprit d'initiative et d'entreprise

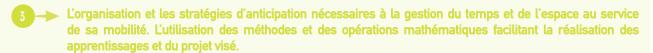


La sensibilité et l'expression culturelles

La composante réflexive se construit dans l'action et s'appuie sur trois aspects :







Les compétences clés « sociales et civiques » et « apprendre à apprendre »sont transversales.

La compétence « apprendre à apprendre » s'appuie sur :

Les compétences « sociales et civiques » s'appuient sur :

- le travail sur les représentations premières des stagiaires sur leur apprentissage;
- la prise de conscience des stratégies d'apprentissages développées pour inférer, mémoriser, expliquer, justifier et argumenter;
- la réflexion du stagiaire sur ses stratégies de raisonnement ;
- l'utilisation d'autres stratégies d'apprentissage afin de développer de nouvelles capacités chez le stagiaire;
- la mise en œuvre de moments de réflexion et d'explicitation des savoirs acquis, des compétences développées et des difficultés rencontrées en situation de stage en entreprise, lors des formations dans les organismes de formation et lors des entretiens dans le sas;
- l'accès au sens pour tout type de discours, oral ou écrit, en utilisant la déduction à partir d'indices identifiés dans l'information.

- la connaissance de ses droits et devoirs en tant que stagiaire durant la formation, lors des stages en entreprise et dans la vie citoyenne;
- le travail en groupe, utilisant des techniques diverses pour permettre à chacun de participer à un travail collectif;
- la mise en œuvre de principes de coopération et de tutorat entre les stagiaires durant le parcours de formation ;
- la gestion de la parole de l'autre dans la communication interpersonnelle ;
- la gestion de son corps et de ses gestes dans la communication ;
- la gestion/anticipation des conflits pour l'égalité dans le rapport à l'autre et à soi-même

¹ La compétence clé "apprendre une langue étrangère" n'est pas citée mais elle peut être mobilisée en fonction du projet professionnel du stagiaire.

AXES DE COMPÉTENCES DE LA CARTE ←→ COMPÉTENCES CLÉS

						7	AXES DE LA CARTE	LA CART	ļu.				
		AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4	AXE 5	AXE 6	AXE 7	AXE 8	AXE 9	AXE 10	AXE 11	AXE 12
ပ ဝ ∑	Intitulés axes compétences clés	Se repérer dans son par- cours "Avenir Jeunes" et parler de ses apprentissages	Se repérer et respecter les règlements, les codes sociaux	S'identifier à un ou des métiers	Créer les conditions favorables à la réussite de son projet	Construire son projet professionnel	Mobiliser ses compétences mathématiques	Organiser et planifier son intégration professionnelle	Travailler en groupe et en équipe	Mettre en avant ses compétences et les adapter à différentes situations, à l'oral	Communiquer à l'oral dans le monde professionnel	Communique à l'écrit dans le monde professionnel	Utiliser les ressources informatiques et numériques
ىد، ك	communication en langue française	++	+ +	++	+ +	+ +	+ +	+	+ +	+ + +	+ + +	+ + +	+ +
μш	mathématique et base en sciences et technologies	+		++		+ +	+ + +	+ +					+
ZC	numériques			+		+		+	+			+ +	+ + +
yшυ	apprendre à apprendre	+ +	+ +	++	+ +	+	+ +	+ +	+ +	+	++	+ +	+ +
?	sociales et civiques	+	+ + +	+	+	+			+ + +	++	++	+	+ +
، ب	esprit d'initiative et d'entreprise	+ +		+		+ +		+ +	+ +		+ +	+ +	+
ш S	sensibilité et expression culturelles	+	+						+	++	+	+	+
	acquisition d'une langue étrangère	+ +		+		+ +		++	+ +	+	++	+ +	+++

Légende	+	++	++++
compétences clés identifiées dans la carte	Présentes de façon implicite	Utilisées comme un moyen	Compétences clés = axes de la carte, objectifs

L'ANALYSE DES COMPÉTENCES

- Fiche 11 : le rapport à la langue orale
- Fiche 12 : le rapport à la langue écrite
- Fiche 13 : l'apprentissage de la lecture-écriture, les compétences littératiées

Les formateurs pourront se référer également au guide "Evaluer pour former" p. 25 à 36.



RAPPORT A LA LANGUE ORALE : SITUER ET ANALYSER FINEMENT

Le rapport à la langue peut évoluer vers une place " langue seconde" selon le degré de maîtrise, situant. Peut développer un point de vue sur Acquisition en milieu naturel (et scolaire) avant | Apprentissage en milieu scolaire, en tant que Langue Vivante, ou dans une école de langue à échanges courts et utilise des marqueurs Raconte des évènements au passé en les un sujet connu. Bonne élocution avec des Une même personne peut garder un rapport étranger en milieu familial et second en milieu formation et ses activités. Participe à des Peut décrire des personnes, parler de sa Communique sur les tâches simples et de fluidité et la fréquence et les modalités d'usage — social, professionnel, familial. erreurs de prononciation. (B1) temporels (A1-A2) Français Langue Etrangère habituelles. Participe à des conversations et à des échanges Aisance et spontanéité avec quelques erreurs. Comprend des questions sur son identité, son S'exprime de façon peu compréhensible, par sur des sujets d'actualité avec des natifs et parcours et y répond partiellement 'âge adulte ou par autodidaxie. ustifie son point de vue. bribes d'énoncé (A1.1) professionnel (B2) possède un degré de fluidité inégal selon construire, selon les usages personnels, selon ne correspondent pas aux normes de la les domaines thématiques et les usages Plusieurs formes de bilinguisme peuvent se la place et le statut du français dans l'envifrancophones, pays non francophones mais douze ans. Langue mise en place après la ronnement. (Pays francophones, pays non formes prosodiques ou phonémiques s'exprime de façon claire mais des Français Langue Seconde PROCHE FRANCOPHONE (Bilinguisme) scolarité en français) communication langue maternelle. donné. Selon les usages sociaux et l'histoire de vie, le sujet peut par la suite choisir une autre de vue de la prosodie et de la prononcia-Acquisition en milieu familial entre 0 et 2 ans s'exprime parfaitement à l'oral du point tous les domaines de l'expression orale Première langue mise en place chez un sujet possède un degré de fluidité égal dans familiale, amicale, sociale, éducative, Langue des parents – ou de la mère ou du Français Langue Maternelle FRANCOPHONE (FLM OU FLS) langue comme langue première. Première) (acquisition du langage) professionnelle) **EVOLUTIFS** RAPPORT À LA LANGUE ORALE COMPÉTENCES ET PROCESSUS

<u>RAPPORT A LA LANGUE ÉCRITE : SITUER ET ANALYSER FINEMENT</u>

Langue Maternelle ou Seconde Scolarité en Français

Française Langue Seconde (Bilin-

Langue Etrangère Scolarité dans une langue autre que le français

En France

AAPPRENTISSAGE DE L'ÉCRIT

Dix ans minimum (de 6 à 16 ans) — 9 ans jusqu'en 3ème — 12 ans jusqu'en Terminale (Bac)

A l'étranger

Variable selon les pays et les espaces urbains/ruraux d'un même pays : 0-2 ans

2-5 ans 5-9 ans, plus de 10 ans

A l'étranger

Variable selon les pays et les espaces urbains/ruraux d'un même pays : 0-2 ans 2-5 ans, 5-9 ans, plus de 10 ans. Il conviendra de tenir compte de la langue de scolarisation pour mesurer les écarts et les proximités avec le français (alphabet latin, langues latines...)

Pour évaluer et situer les compétences écrites des personnes évaluées, il conviendra de vérifier le degré de maîtrise de la lecture-écriture en tant que processus cognitifs automatisés d'une part, en tant que genres discursifs et quantité d'écrit compris et produits d'autre part. Pour les personnes scolarisées moins de 9 ans, quelle que soit la langue de scolarité, le premier volet d'observation s'avère essentiel pour bien définir — situer les acquis et identifier les besoins

Pour ce faire, des descripteurs de compétences spécifiques permettent de situer les acquis au niveau de :

SITUER DES COMPÉTENCES ÉCRITES

- l'apprentissage de la lecture écriture : cinq paliers menant du grand débutant jusqu'au niveau A1 du Cadre européen commun de références (CECR). A la fin du troisième palier dit « appropriation », les compétences relèvent du niveau A1. •
- la compétence de communication en français : entre les niveaux A1 et B2 du CECR

La carte de compétences « Avenir Jeunes » s'appuie sur ces référentiels et croise ces logiques de progression avec certains critères d'évolution du CECR et du Certificat de Formation Générale (CFG) en particulier pour ce qui relève de la quantité écrit lu/produit Cette manière d'analyser/situer les acquis à l'écrit permet d'éviter toute stigmatisation et facilite la mise en perspective avec des parcours d'apprentissage, dans une entrée « compétences situées ».

APPRENTISSAGE DE LA LECTURE-ÉCRITURE : LES COMPÉTENCES OPÉRATIONNELI

Etape « exploration »

Étape « appropriation »A1.1

Etape « généralisation »A1

Etape « découverte »

Etape « consolidation »

Peut se faire une idée d'un texte informatif (40 mots

informations pour faire des formulation est proche des centres d'intérêt du lecteur choix dans des documents environ) simple dont la Comprend et relie des

Sélectionne dans des écrits

informatif de 20/ 30 mots

environ

le sens global d'un texte Comprend partiellement

des informations pour faire

sociaux ou professionnels

- Peut suivre des instructions brèves et simples dans leur courts et variés
 - formulation

nécessaires à la réalisation injonctifs les informations

 Prélève dans des textes un choix et en discuter

collective (planning, feuille adressé, ou dans une liste sa fonction ou statut dans prénom et/ou le nom de un document qui lui est

la structuration et de la mise

Reconnaît les éléments de

document écrit de l'environen page d'un texte ou d'un

- Repère et donne du sens à des indices logographiques qu'aux pictogrammes rencontrés dans son environet typographiques, ainsi d'émargement)
 - Reconnaît des mots-signaux mémorisés pour se repérer dans son environnement nement
 - environnement et peut en ments diversifiés de son Reconnaît des docu-

façon simple, la nature et la

saisir et/ou en expliciter de

dans des documents de son formes conventionnelles de données chiffrées figurant environnement récurrent Identifie les différentes fonction

professionnelle ou de travail récurrents dans sa situation Reconnaît les noms, les mots et les expressions personnelle, d'insertion

s'appuyant sur des éléments

Identifie des mots en

Reconnaît son nom, son

contextuels et/ou des ana-

logies graphophonologiques

avec des mots connus

- récurrents dans sa situation les schémas et les tableaux Comprend les graphismes, personnelle ou de travail
- chiffrées, des noms propres, un texte court, des données Repère et comprend dans et d'autres informations visiblement saillantes

formes conventionnelles de

Identifie les différentes

nement

données chiffrées figurant

- Prélève des instructions dans des textes courts (20-30 d'une action mots)
- Cobjet, les lieux et les dates énoncés dans la correspon- Identifie de façon précise dance courante

COMPRÉHENSION ÉCRITE

COMMUNICATION ÉCRITE

APPRENTICCAGE DE 1 A LECTIIRE-ÉCRITIIRE - LES COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

ONNELLES	Etape « généralisation »A1	Prend des notes en situation interactive Produit des textes informatifs compréhensibles et recevables comportant néanmoins des erreurs (40 mots environ) Produit des textes courts (30 mots environ) pour demander des informations, des produits, des objets de façon recevable comportant néanmoins des erreurs orthographiques
APPRENTISSAGE DE LA LECTURE-EURITURE . LES COMPETENCES UPERATIONNELLES	Etape « consolidation »	Renseigne des documents en s'adaptant aux contraintes de l'espace graphique et en maîtrisant la valeur abstraite des données chiffrées Réagit à une convocation ou injonction par des écrits courts dont la forme est relativement recevable Prélève pour les noter des informations de lieux, de dates et d'activités liés à une situation donnée Produit un texte informatif court (30 mots environ) peu recevable d'un point de vue formel mais compréhensible
UNE . LES COIMIE	Étape « appropriation »A1.1	 Transcrit sous la dictée ou en autodictée des écrits courts (mots, adresses, chiffres, noms) avec une transcription phonétique suffisante mais dont l'orthographe et la segmentation peuvent être défaillantes. Ces écrits sont destinés à sa propre relecture. Écrit un message informatif simple (de quelques mots) relatif à sa situation personnelle ou professionnelle. Renseigne des tableaux récurrents dans sa situation personnelle ou de travail
A LECTUME-EUNI	Etape « exploration »	 Renseigne en autonomie, sans recopier, la partie d'un formulaire concernant son identité (nom, prénom, adresse), sa fonction et tout autre renseignement prévisible et récurrent. Note, à partir d'éléments prélevés dans un écrit, des adresses, des noms, des références, des codes d'accès, des numéros de téléphone, pour son usage propre ou pour communication à un tiers
NENTISSAGE DE L	Etape « découverte »	 Renseigne la partie d'un formulaire relative à l'identité (nom, prénom, adresse) si besoin en s'aidant d'une pièce d'identité. A choisi une signature personnalisée et l'utilise à bon escient dans des écrits sociaux et professionnels récurrents
AFF		TRANSMISSION ÉCRITE
		COMMUNICATION ÉCRITE